

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2018)
Heft: 2200

Artikel: Un passeport ne suffit plus à légitimer sa nationalité : pour devenir Suisse, il faut être plutôt riche, bien formé et Blanc
Autor: Rey, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valley.

La charrue avant les bœufs

L'approche [plus pessimiste](#) conduit à relever qu'en l'absence d'un organisme public de contrôle qui en assurerait au moins la surveillance, les cryptomonnaies, dès leur début, ont vraisemblablement été utilisées pour le financement d'activités illicites ou illégales, telles que l'évasion fiscale, les trafics d'armes et de drogues, le blanchiment d'argent sale, les détournements de fonds publics.

Ces «services» rendus par les cryptomonnaies pourraient-ils n'être que des maladies d'enfance? Peut-on imaginer que le développement futur des programmes informatiques sur lesquels repose leur fonctionnement permette de contrôler ou de limiter les aspects les plus douteux et malsains qu'utilisent des

milieux corrompus pour contourner les lois et poursuivre leurs trafics en toute impunité?

Le pire est possible et le meilleur n'est pas certain. Il ne faudrait cependant pas mettre la charrue avant les bœufs, en imputant aux cryptomonnaies des responsabilités qu'elles n'ont pas. L'économie souterraine et l'économie de l'ombre n'ont pas attendu leur création pour étendre leur influence et leur pouvoir dans beaucoup (trop) de pays. Ce sont d'ailleurs souvent les dirigeants politiques et leurs proches qui en sont les premiers responsables. Trafic d'influence, enrichissements illégitimes, fraudes fiscales à grande échelle, concussion et exploitation des peuples sont monnaie courante (si l'on ose dire!), avec ou sans les cryptomonnaies.

Peut-être...

Ces dernières ne sont

assurément pas exemptes de risques. Faut-il pour autant limiter leur existence, voire les interdire purement et simplement? N'est-il pas préférable de laisser ces innovations se déployer? Et d'attendre de pouvoir porter un jugement plus objectif, moins passionnel, et parvenir à trier le bon grain de l'ivraie?

Pour le moment, les cryptomonnaies n'engagent que celles et ceux qui y croient et qui y investissent leur argent. Peut-être en gagneront-ils beaucoup. Peut-être perdront-ils toute leur mise. Peut-être le monde apprendra-t-il que cette nouvelle technologie apporte quelque chose de neuf, d'intéressant et d'utile. Peut-être, au contraire, les expériences vécues avec les cryptomonnaies montreront-elles que le système actuel, en dépit de ses insuffisances, reste, tous comptes faits, préférable.

(A suivre)

Un passeport ne suffit plus à légitimer sa nationalité

Pour devenir Suisse, il faut être plutôt riche, bien formé et Blanc

Michel Rey - 04 avril 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33001>

La [nouvelle](#) loi fédérale sur la nationalité, en vigueur depuis le 1er janvier 2018, précise les conditions de la naturalisation ainsi que la procédure à suivre. Et ce, juste après que le peuple suisse ait dit oui, en février 2017, à la [naturalisation](#)

[facilitée de la troisième génération](#). La procédure avait été lancée dix ans plus tôt par une [initiative parlementaire](#) de la conseillère nationale Ada Marra (PS/VD).

C'est l'occasion pour cette

dernière de susciter une réflexion sur l'identité suisse en publiant son essai [Tu parles bien français pour une Italienne!](#) Son objectif est double. D'abord montrer la représentation que différents acteurs du pays (Parlement et

partis) se font du citoyen suisse avec la logique du «nous» et du «eux». Ensuite démontrer que l'identité d'une personne ne résonne pas sans la reconnaissance des autres.

Ce bref essai, enrichi des illustrations de Denis Kormann, est agréable à lire. Les propos sont politiques, mais ils s'appuient sur le vécu personnel et familial de l'auteure.

Ada Marra est née de parents italiens immigrés dans les années 60. Elle fait toutes ses écoles dans la région lausannoise et s'engage dans la vie politique de son canton et de notre pays. Elle conserve des liens étroits avec sa famille d'origine dans le sud de l'Italie. Mais voilà, on lui fait sentir qu'elle est «une pas vraiment suisse» parce qu'enfant de migrants. Etre titulaire d'un passeport ne suffit pas à légitimer sa nationalité.

Les critères pour introduire une demande de naturalisation

Ada Marra s'interroge sur les critères définis dans la loi de 2018 pour obtenir la nationalité helvétique. Tout d'abord, il est préférable d'être plutôt riche et bien formé. Le Parlement fédéral n'est pas xénophobe; ce ne sont pas les étrangers, mais les pauvres qu'il n'aime pas. Il faut être au bénéfice d'un permis C, lié à l'obtention d'un emploi, ce qui donne une priorité aux personnes formées et d'origine européenne. Les bénéficiaires de l'aide sociale en sont exclus.

L'obligation de subir des tests de langue nationale tant oraux qu'écrits constitue un obstacle important pour nombre de candidats ne disposant que d'une formation scolaire limitée. Et Ada Marra de se demander si, dans cette logique, il ne faudrait pas retirer le passeport aux Suisses inscrits à l'aide sociale ou concernés par l'illettrisme.

Pour Ada Marra, l'identité suisse s'apparente à une roulette russe. Car aux critères fédéraux, les cantons et les communes peuvent en ajouter d'autres, ce qui introduit une inégalité de traitement. Les autorités locales disposent d'une grande liberté d'appréciation pour juger de cette intégration. Les chances d'obtenir la naturalisation pour des candidats répondant aux mêmes critères varient selon le lieu.

Nous sommes par contre sceptiques quant à sa proposition de confier cette compétence à l'administration, seule à même de garantir une égalité de traitement. Face à des décisions politiques discutables, il y a des voies de recours, mais aussi la pression des médias. On se souvient du [cas](#) de cette jeune ressortissante turque déboutée par la commune de Buchs en Argovie, son intégration ayant été jugée insuffisante pour des raisons parfaitement arbitraires.

Naturalisé, mais est-on pour autant Suisse?

La réussite de ce parcours du

combattant ne suffit pas encore à convaincre tout le monde de la suissitude des candidats. Ada Marra cite un tract de l'UDC distribué lors de la campagne référendaire sur la naturalisation de la troisième génération en février 2017 affirmant qu'en 2030 la population suisse serait composée de plus de 50% d'étrangers et de naturalisés. Il y aurait donc les Suisses de naissance (les vrais), les Suisses par naturalisation (les faux) et les non-Suisses, communément appelés étrangers.

Le président de ce parti, [Albert Rösti](#), le déplore: «Aujourd'hui on parle de naturaliser les Italiens, demain cela sera des Africains.» Pour lui et pour beaucoup de personnes, le Suisse est Blanc. Et Ada Marra de constater que si pour le Parlement, le Suisse ne peut pas être pauvre et mal formé, pour d'autres il ne peut pas être Noir non plus.

Ada Marra n'aime pas le mot *secundo* ou de deuxième génération. Ces jeunes sont nés et vivent ici. Les enfants ne peuvent être tenus pour responsables de l'histoire migratoire de leurs parents. La crainte de la non-intégration et la peur de naturaliser des criminels motivent ceux qui s'opposent à la naturalisation selon le droit du sol. Mais lorsqu'une personne commet un crime, son passeport pas plus que son degré d'intégration ne justifient son acte.

L'auteure s'interroge sur la

tentative de l'UDC de confisquer la définition du patriotisme et de l'identité suisse. Avec son slogan «*Les Suisses votent UDC*», ce parti se comporte comme les fondamentalistes religieux qui décident de qui est un bon ou

un mauvais musulman, juif, chrétien... Ce qui lui permet de stigmatiser les étrangers, les naturalisés et les Suisses qui pensent autrement.

Nous partagerons l'affirmation d'Ada Marra selon qui nos

appartenances et identités sont diverses. Il y a mille façons d'être Suisse et toutes sont légitimes. «*Ce qui nous lie c'est d'être citoyen d'un même pays avec ses règles démocratiques. C'est ce qui nous fait vivre ensemble.*»